



Licence professionnelle Métiers de la formation des jeunes et des adultes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la formation des jeunes et des adultes. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02038724

HAL Id: hceres-02038724

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038724>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la formation des jeunes et des adultes

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts – lettres – langues - sciences humaines et sociales (ALSSHS)

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilités : /

Cette licence professionnelle *Intervention sociale*, spécialité *Métiers de la formation des jeunes et des adultes* est une formation établie depuis 2001 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Cette formation est proposée, au sein de l'Unité de formation de de recherche (UFR) Lettres, langues, sciences humaines et sport, dans deux villes, Pau et Agen. Cette formation vise à fournir aux acteurs de l'intervention sociale les acquis nécessaires à l'analyse des besoins de formation et d'éducation, à l'animation d'actions de formation et à la résolution de problèmes pédagogiques dans l'exercice d'une activité professionnelle dans ce domaine. Cette licence professionnelle donne l'occasion à des formateurs d'accéder, souvent dans le cadre de la formation continue mais pas exclusivement, à un diplôme de niveau Bac+3.

Avis du comité d'experts

Cette licence professionnelle *Intervention sociale*, spécialité *Métiers de la formation des jeunes et des adultes* s'appuie sur des partenariats avec les acteurs du monde socio-économique (Chambre des métiers d'Agen par exemple) et il y a une grande diversité des interventions de professionnels issus d'acteurs et partenaires locaux (Centre de formation des apprentis, Institut médico-éducatif, Mission locale, Conseil régional, GRETA, MFR, etc..).

La maîtrise des outils de l'intervention sociale, des dispositifs d'offres du marché ainsi que les compétences relationnelles sont particulièrement mises en avant dans quatre unités d'enseignement (UE) et lors des stages. Cette formation attire des candidats motivés en nombre suffisant mais raisonnable. Ce diplôme correspond à un besoin de formation des acteurs locaux et régionaux du champ de la formation de jeunes et d'adultes. Cette licence professionnelle repose sur une réelle alternance « intégrative » visant à ne pas simplement juxtaposer les temps universitaires et de formation ou d'activité professionnelle. La maîtrise des outils de l'intervention sociale, des dispositifs d'offres du marché, ainsi que les compétences relationnelles sont particulièrement mises en avant dans quatre unités d'enseignement (UE) et lors des stages.

Chose rare pour une licence professionnelle, l'importance de la compréhension de la démarche de recherche est affirmée par les responsables de la formation. Cela est positif car l'intervention sociale doit reposer sur une capacité à la réflexivité sur les finalités de l'intervention et sur les résultats.

Cette formation est bien installée dans la paysage local et universitaire, ce dont témoigne son ancienneté (depuis 2001) et les effectifs d'environ 60 étudiants inscrits par an (50 diplômés par an en moyenne). Il conviendrait cependant de valoriser davantage les acquis de la formation obtenue par les étudiants afin qu'ils puissent davantage valoriser leur diplomation dans le cadre de leurs carrières professionnelles.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	<p>Certains enseignants sont impliqués dans la recherche. Par exemple, deux enseignants-chercheurs sont Directeurs de recherche du Laboratoire EXPERICE (EA 3971).</p> <p>Le mémoire de fin d'année demandé est un véritable mémoire de recherche professionnel, ce qui est à souligner.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Cette licence professionnelle répond aux attentes en termes de partenariats avec les acteurs du monde socio-économique (Chambre des métiers d'Agen par exemple) et il y a une grande diversité justifiée des interventions de professionnels issus d'acteurs et partenaires locaux (Centre de formation des apprentis, Institut médico-éducatif, Mission locale, Conseil régional, GRETA, MFR, etc.).</p> <p>Cependant, aucune information n'est mentionnée par rapport à la réflexion sur les métiers ainsi que sur la certification professionnelle. De même, aucun dispositif particulier n'est mentionné pour accompagner l'étudiant dans l'élaboration du projet professionnel.</p>
Place des projets et stages	<p>Une semaine par mois est consacrée au stage durant toute l'année. Des échanges entre le terrain et la théorie sont réalisés. L'évaluation du mémoire implique les enseignants mais aussi les tuteurs de stages.</p> <p>Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) est sollicité et prépare activement à la l'insertion professionnelle.</p> <p>L'ensemble de ces actions met particulièrement en avant les stages, ce qui est excellent dans le cadre d'une licence professionnelle.</p> <p>Cette licence professionnelle repose donc sur une réelle alternance « intégrative » visant à ne pas simplement juxtaposer les temps universitaires et de formation ou d'activité professionnelle.</p> <p>Cependant, il conviendrait de formaliser les exigences de type de missions assurées durant les stages.</p>
Place de l'international	<p>Ce sujet ne peut être envisagé dans le rapport, faute d'éléments permettant de porter un avis.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>S'agissant d'une licence professionnelle, il convient de rappeler que le principe est généralement de rassembler dans une formation des étudiants d'origines diverses (deuxième année de licence achevée, DUT, BTS, VAE et VAP) : dans le cas présent, la licence professionnelle attire un nombre suffisant de candidats et les différentes sources d'origine des étudiants sont équilibrées, avec une majorité d'étudiants en formation continue.</p> <p>Un tutorat d'accueil est proposé (validé par la Commission Formation et Vie Universitaire de l'université), ainsi qu'un suivi par des professeurs référents. Il conviendrait d'assurer une déclinaison spécifique du suivi individualisé des étudiants par un enseignant référent. Par ailleurs, il conviendrait de pouvoir mieux présenter publiquement l'origine des étudiants en termes de formation initiale (quels BTS et DUT, discipline de cursus universitaire classique).</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Des recrutements par VAE et VAP sont réalisés.</p> <p>En termes d'aide à la réussite, l'organisation mise en place permet à des étudiants salariés de suivre la formation (sans congé de formation) en intégrant leur emploi comme stage.</p> <p>Ce dispositif est intéressant mais doit être modulé en fonction du niveau d'expérience des étudiants. En effet, dans le cas contraire, le stage pourrait perdre une grande partie de son intérêt.</p> <p>Il y a un décalage entre l'affirmation de la nécessaire maîtrise du numérique dans les métiers de la formation et la maquette du diplôme qui ne laisse pas apparaître cela si l'on considère que cette maîtrise est aussi une maîtrise des méthodes de transmission des savoirs avec l'aide du numérique. Seulement 10h apparaissent dans l'UE 6 spécifiquement au numérique (réalisé par un professeur de lycée en électronique), ce volume horaire est faible.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont assez classiques :</p> <p>Les jurys d'examens sont composés d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels du diplôme.</p> <p>L'évaluation est organisée par semestre avec UE compensables (évaluées par des écrits ou des oraux). Le mémoire n'est validé que si la note est supérieure à 10/20.</p> <p>Une session de rattrapage est organisée en septembre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'UPPA développe la démarche de suivi de l'acquisition de compétences dans le cadre du réseau PEC (portefeuille d'expérience et de compétence) auquel elle collabore depuis 2009. La licence professionnelle s'inscrit dans cette démarche. L'étudiant a la possibilité d'élaborer son portefeuille de compétences lors de son cursus universitaire.</p> <p>L'ADD est fournie pour la licence professionnelle (LP). Il faut noter que l'UPPA a obtenu le label européen « supplément au diplôme ».</p> <p>La LP possède donc un dispositif complet dans le suivi et l'accompagnement des compétences. La LP bénéficie ici d'une démarche volontaire de l'UPPA.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Cette licence professionnelle existe depuis 14 ans. Les enquêtes de suivi sont réalisées tous les ans. Les résultats sont précis grâce à la méthodologie de l'Observatoire des étudiants (ODE).</p> <p>Par ailleurs, le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) apporte un soutien pour la préparation à l'embauche pour les étudiants qui en ont besoin.</p> <p>L'Observatoire des étudiants (ODE) est sollicité pour les enquêtes de suivi de parcours et d'insertion professionnelle. Le pourcentage de réponse est supérieur à 80 %. Des résultats sont présentés pour 2011 et 2012. Ces dispositifs semblent bien fonctionner et fournir des résultats utiles.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Des réunions sont organisées régulièrement ce qui est absolument indispensable étant donné le grand nombre d'intervenants. Le conseil de perfectionnement ne se réunit cependant qu'une fois par an.</p> <p>Avec l'aide de l'Observatoire des étudiants, une évaluation (validée par le CEVU) a été réalisée lors de commissions paritaires et/ou par enquêtes conduites par questionnaire.</p> <p>D'une manière générale, une auto-évaluation des formations est réalisée par l'UPPA en intégrant notamment une relecture interne permettant une identification des pistes d'amélioration.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cette licence professionnelle s'appuie sur une solide expérience acquise depuis 14 ans.
- Les partenaires locaux contribuent au succès de cette formation.
- Cette licence professionnelle joue un rôle social important en donnant l'occasion à des formateurs d'accéder à un diplôme contemporain de niveau bac+3.
- La formation semble bien positionnée dans son champ. Elle répond à un besoin territorial.
- Les stages sont mis en avant de façon pertinente et la professionnalisation est satisfaisante.
- La formation à la recherche est bien intégrée.

Points faibles :

- La présentation des interventions par UE n'est pas très claire dans le dossier.
- Au regard du dossier présenté, la place du numérique pourrait être davantage mise en avant dans la formation. Une réflexion sur la pédagogie accompagnée des moyens des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) est sans doute à mener.
- La pertinence de l'enseignement de la psychanalyse peut poser problème, notamment par sa répartition dans deux unités d'enseignements distinctes. Il conviendrait que des enseignements soient assurés en psychologie (au moins en partie) par un enseignant-chercheur en psychologie ayant des compétences explicitement affichées en psychologie sociale et psychologie sociale cognitive (les évaluateurs ont cependant conscience des contraintes locales).

Conclusions :

La licence professionnelle est globalement bien organisée et répond à une demande locale et régionale, sa place dans le paysage universitaire de formation est de ce fait tout à fait appropriée. Il y a une grande diversité justifiée des interventions de professionnels issus d'acteurs et partenaires locaux (Centre de formation des apprentis, Institut médico-éducatif, Mission locale, Conseil régional, GRETA, MFR, etc..).

Les enseignants-chercheurs associés à cette licence professionnelle ont insisté à juste titre sur la nécessaire maîtrise de la posture de réflexivité dans la démarche de formation et d'évaluation (ou d'autoévaluation) de celle-ci. Le mémoire de fin d'année demandé aux étudiants est un véritable mémoire de recherche professionnel, ce qui est à souligner.

Les responsables de cette formation, s'ils se situent dans la perspective d'une poursuite de l'offre de ce diplôme, doivent renforcer leur travail d'évolution dans le temps, en lien avec les évolutions sociétales, technologiques et générationnelles. Par exemple, il y a actuellement un décalage entre l'affirmation de la nécessaire maîtrise du numérique dans les métiers de la formation et la maquette du diplôme qui ne laisse pas transparaître cela si l'on considère que cette maîtrise est aussi une maîtrise des méthodes de transmission des savoirs avec l'aide du numérique. Seulement 10h apparaissent dans l'UE 6 spécifiquement au numérique (réalisé par un professeur de lycée en électronique), ce volume horaire est faible.

Il faudrait aussi valoriser davantage les acquis de la formation obtenue par les étudiants afin que les diplômés ne soient plus si souvent dans des emplois d'exécution dans le secteur privé et de type catégorie C de la fonction publique.

Observations de l'établissement



L'université de Pau et des Pays de l'Adour ne présente pas d'observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES concernant la formation suivante :

- LP Métiers de la formation des jeunes et des adultes

Fait à Pau le 10/07/2015

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'B.' with a horizontal line underneath.

Michel Braud
Vice-président de la CFVU